

SECTION VI-PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES DE LA MATIÈRE

Voies d'accès: Toutes	-CONTACT ET/OU ABSORPTION-PEAU-CONTACT AVEC YEUX-INHALATION-INGESTION-		
Effets d'exposition aiguë:	Un dosage modéré peut causer des maux de tête sévères, étourdissements, nausée, vomissements et dépression du système nerveux central. La vision peut faillir temporairement ou de façon permanente après 2 à 6 heures.		
Effets d'exposition chronique	Peut causer un affaiblissement de la vue et progresser vers des contractions du champ visuel et quelquefois la cécité totale. La dose interne fatale est de 60 - 250 ml.		
LD 50 du produit:	P/E	LC 50 du produit:	P/E
Irritabilité du produit:	Aucun	Limites d'exposition au produit 200 ppm (ACGIH)	
Sensibilité au produit:	P/E	Matériaux toxicologiquement synergiques:	P/E
-CARCINOGENÉ- EFFETS SUR LA REPRODUCTION-TÉRATOGENÉ-MUTAGENÉ		Aucun connu	

SECTION VII-MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection individuelle à utiliser			
Gants(spécifier):	Caoutchouc	Yeux (spécifier):	Lunettes de sécurité
Système respiratoire (spécifier):	Non requis à faible quantité.	Vêtements:	Non requis
Protection respiratoire:	Si utilisé à l'intérieur de façon continue, l'utilisation d'un respirateur à cartouche est recommandé.		
Contrôle technique:	Ventilation mécanique locale est recommandé.		
Procédure en cas de fuite:	Enlevez toute source d'ignition. Lavez à grande eau. Pour de grandes fuites, mettre dans des contenants de récupération à des fins d'incinération.		
Manutention des déchets:	Utiliser un service d'élimination des déchets approuvé.		
Conditions d'entreposage	Garder loin des flammes ou étincelles. Entreposer dans un endroit frais.		
Procédés et équipement de manutention:	L'utilisation d'outils et équipement antidéflagration est recommandé.		
Classification selon TDG:	Bien de consommation		
Classification SIMDUT:	Bien de consommation	Conforme à RPCCC 2001	

SECTION VIII-PREMIERS SOINS

Yeux:	Lavez à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.
Peau:	Lavez à l'eau et au savon.
Inhalation:	Amenez le patient à l'air frais et rétablir la respiration si nécessaire.
Ingestion:	Si la personne est consciente, donner deux verres d'eau. Ne donner rien à une personne inconsciente. Le vomissement devrait être induit sous la direction d'un docteur. Appelez un docteur immédiatement.

SECTION IX-PRÉPARATION. DATE DE LA F.T.S.S.

Inf./comment. additionnels:	Sources utilisées: Documentation du fournisseur
No. de téléphone:	(905) 793-4311
Date:	Le 2 janvier 2009
	Préparé par: Laboratoire du contrôle de qualité les entreprises kleen-flo tumbler ltée

CETTE FICHE REMPLACE TOUTES LES FICHES SIGNALÉTIQUES PRÉCÉDENTES

P/D: Pas disponible